



UNCLESAM / FOTOLIA

L'AOI au Cambodge

par le Dr François Courtel
Directeur AOI Cambodge

Sécurité des soins et qualité des dentifrices



La population du Cambodge est aujourd'hui de 14 millions d'habitants, dont plus de 70 % vivent en milieu rural. Après la période khmers rouges, il ne restait au Cambodge que quelques dizaines de médecins et chirurgiens-dentistes. Des progrès ont été accomplis dans la dernière décennie afin de reconstruire et développer le système de santé publique après ces années tragiques.

L'AOI est présente au Cambodge depuis 1998. Pour améliorer la santé des populations, elle appuie l'action de la faculté dentaire et du ministère de la Santé. Le bureau dentaire du ministère de la Santé est constitué d'une équipe de 8 jeunes confrères, responsables du secteur. Depuis 2005, l'AOI les accompagne et les aide à réaliser leurs projets par un appui technique et financier.

Services de soins

La grande majorité des hôpitaux et centres de santé du secteur public est sous-équipée et ne peut proposer une qualité de service acceptable. Les risques d'infections nosocomiales, au cours des soins, sont souvent importants (2 à 20 fois plus élevés que dans les pays développés). Les compétences du personnel dentaire et la qualité de l'équipement exposent la population à des risques importants. Jusqu'à 15 patients sur 100 hospitalisés seraient touchés par une infection nosocomiale. L'AOI a donc développé une expertise dans ce domaine. Le ministère de la Santé du Cambodge a choisi de former l'ensemble du personnel dentaire (700 personnes). En 2011, un film et des posters sur la prévention des infections liées aux soins ont été réalisés au Cambodge et au Laos avec le soutien d'Unident et de l'Agence française de développement. En 2012, ces supports seront diffusés à tous les confrères, aux étudiants dans les universités. Des formations seront organisées.

L'AOI appuie également le ministère pour la mise en place de services de soins modèles dans 14 hôpitaux et 10 centres de santé. En 2010 et 2011, 6 hôpitaux de référence ont été sélectionnés et rénovés.

Dans l'hôpital de Prey Chor (province de Kompong Cham), 3 services ont été améliorés : petite chirurgie, maternité et dentaire. Une stérilisation centrale a été mise en place. Cette approche permet de dépasser le cadre habituel des interventions verticales (uniquement dentaire). L'hôpital de

Bati est en cours de rénovation suivant une approche similaire.

Qualité des dentifrices

La qualité du dentifrice fluoré est variable et une partie de la population n'y a pas accès. En 2007, une analyse montre que 30 % des dentifrices fluorés, disponibles dans le commerce, présentent des taux de fluor en dessous des normes minimales requises de 700 ppm de fluor libre.

La stratégie pour améliorer cette situation a été de renforcer les compétences de l'équipe ministérielle, de définir des standards conformes aux normes internationales, de réaliser des enquêtes complémentaires concernant la qualité et l'utilisation du dentifrice, et de mettre en place un laboratoire de contrôle de qualité.

En 2012, un contrôle de qualité des dentifrices sera effectué avec une publication officielle des résultats et une diffusion au travers des médias et de la profession. Des sanctions seront envisagées en cas de non-conformité des marques sur le marché.

Formation

Même si la faculté dentaire de Phnom Penh s'est beaucoup restructurée, elle garde encore les stigmates de la période khmers rouges. Une grande partie des enseignants exerçant à la faculté n'a jamais pu suivre un cursus de formation pour devenir enseignant, beaucoup n'ont pas passé de mémoire de fin d'études. Des partenariats et projets de formation des enseignants ont été mis en place dans diverses disciplines pour compenser ces manques.

Le secteur restauratrice/endodontie est l'une des disciplines qui n'a pas bénéficié de coopération internationale pour renforcer les compétences des enseignants. En 2011, pour faire face à cette situation et à la demande du doyen, un master a pu démarrer avec le soutien de l'Université d'Auvergne. Il est prévu 8 sessions de formation de

Devenez cabinet partenaire !

L'AOI est une organisation de solidarité internationale qui contribue à l'amélioration de la santé bucco-dentaire au Burkina Faso, à Madagascar, au Cambodge, au Laos, à Haïti mais aussi en France auprès des populations en situation de précarité. Elle accompagne les partenaires locaux dans les actions qu'ils mettent en œuvre. L'AOI intervient dans le domaine de la formation, de la prévention par l'accès au fluor, l'amélioration de l'accès aux soins par la prise en charge de l'urgence, le soulagement de la douleur et la sécurité des soins. Pour faire face à la raréfaction des ressources publiques, l'AOI appelle chaque praticien à devenir « cabinet partenaire » en offrant une consultation par mois.

Réduction d'impôts : 66%



En tant qu'association d'intérêt général, vos dons bénéficient d'une déduction fiscale de 66 %.

Rendez-vous sur aoi-fr.org

deux semaines réparties sur 4 ans. L'AOI apporte un soutien pour la logistique et l'organisation.